



Bilan annuel

*Association Polyvalente d'Actions Judiciaires
de Polynésie française*

2013



1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Polyvalente d'Actions Judiciaires de Polynésie française est une association, répondant aux exigences de la loi de 1901, animée au quotidien par une équipe de professionnels salariés, travaillant sous la guidance d'une directrice chargée de gérer au quotidien l'association, conformément aux lignes directrices votées annuellement en assemblée générale par les membres de l'association et soumise au contrôle du conseil d'administration, lui-même représenté par une Présidente.

L'Association Polyvalente d'Actions Judiciaires de Polynésie française intervient en matière de prise en charge globale et pluridisciplinaire du phénomène délinquant, tant en matière d'aide aux victimes au travers du pôle « Te Rama Ora » (1) que par le biais de différentes actions en matière de prévention de la délinquance et de la récidive via le pôle « Missions judiciaires » (2).

Le cumul de ces missions, loin d'être antagonistes, favorise une prise en charge de qualité, permet au personnel d'intervenir dans le cadre d'une approche globale et intégrée, de mettre en relief les problématiques de chacune des parties et de tenter d'apporter des réponses réalistes et adaptées aux demandes et aux situations.

1.1. UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS SALARIES

Cécile MOREAU : 1^{er} janvier 2005 à ce jour –(9 ans)

Directrice

Intervenante aide aux victimes

Déléguée du Procureur

Diplômée d'un DESS en droit privé et sciences criminelles option Droit des victimes

Diplôme Universitaire de criminologie

Heirava BROTHERSON : 16 juillet 2010 à ce jour (3 ans)

Secrétaire chargée du suivi de la comptabilité

Baccalauréat de comptabilité

1.1.1. Te Rama Ora : L'aide aux victimes

Wendy OTOMIMI : remplacement en 2007 puis en CDI du 1^{er} octobre 2010 à ce jour (4 ans)

Juriste, chargée de la coordination du pôle TE RAMA ORA

Master 1 en droit, sciences criminelles et justice

Bilingue français – marquisien – tahitien compris

Vainui SIMON 1^{er} mars 2010 à ce jour (4 ans)

Psychologue,
Master 2 en psycho criminologie ; Tahitien compris

Tematai TAEREA : Décembre 2012 à ce jour (1 an)

Juriste titulaire d'un Master 2 en Droit international et européen - Spécialité Action et droit humanitaires, Parcours Humanitaire, développement humain et réduction des risques.
Bilingue Français – Anglais ; Tahitien compris

Uratua TEHUIOTOA : 1^{er} février 2012 à ce jour (2 ans)

Juriste, diplômée d'une licence en droit,
Bilingue Français –Tahitien

1.1.2. Missions judiciaires : «Le travail auprès des auteurs d'infraction»

Tumata HELME : 14 juin 2011 à ce jour (2 ans)

Déléguée du procureur
Juriste chargée du Point d'accès au droit au centre pénitentiaire de Nuutania
Juriste, Master 2 en droit et criminologie
Bilingue Français –Tahitien

Tararaina Mana : Septembre 2006 à ce jour (7 ans)

Déléguée du procureur, en formation continue à l'université

1.2. DES MEMBRES ACTIFS

1.2.1. Un conseil d'administration

<i>Patrick MAUCOURANT,</i>	<i>Président d'honneur</i>
<i>Thierry MESNIL,</i>	<i>Président d'honneur</i>
<i>Thierry GERBOUIN,</i>	<i>Président d'honneur</i>
<i>Sébastien BRACH,</i>	<i>Président d'honneur (Trésorier adjoint de l'INAVEM)</i>

Marie-EFTIMIE-SPITZ,	Présidente
Anne-Marie POMMIER,	Vice-présidente
Stéphanie HOCHET,	Secrétaire
Valérie-SIGAUD,	Secrétaire adjointe
Roland LEJEUNE,	Trésorier
Lorna OPUTU,	Trésorière adjointe
Christian FENOY,	Administrateur
Melaine FILIATRE,	Administrateur
Makira TARUOURA,	Administrateur

1.2.2. Une assemblée générale

En 2013, 30 hommes et 50 femmes ont adhéré à l'Association Polyvalente d'Actions Judiciaires de Polynésie française.

Ces 80 individus, réunis en assemblée générale examinent et approuvent, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, les bilans moraux et financiers des activités menées par l'association et décident des axes de développement et du budget de la structure.

L'assemblée générale constitue l'organe souverain de l'association.

2. BILAN DE L'ACTIVITE ADMINISTRATIVE

Outre les activités d'intervention auprès des victimes, personnes mises en causes ou condamnées pour avoir commis une infraction, l'APAJ a participé en 2013, comme chaque année, à de nombreuses réunions stratégiques de développement des politiques publiques en matière de prévention de la délinquance et de l'aide aux victimes, de formations et journées de sensibilisation. Ainsi, l'activité administrative de la structure peut être brièvement résumée aux travers des axes suivants :

- ✓ **Les réunions financières régulières avec nos partenaires financiers.**
 - o Ministère de la solidarité et la direction des affaires sociales (DAS) qui gèrent le suivi du FAS-RSPF qui a financé les salariés de la structure à hauteur de 21 M en 2013
 - o Ministère de la justice – palais de justice
 - sur la dotation
 - sur les rendus statistiques
 - o Fonds interministériel de prévention de la délinquance
 - o sur le suivi des opérations anciennement financées par le C.U.C.S.
 - o Subdivision administrative des IDV
 - o Suivi et relance des frais de justice
- ✓ **Le suivi de la comptabilité et de la gestion de la structure réalisé en liaison avec la société d'expertise comptable EDEC**
- ✓ **Les réunions de partenariat**
 - o Réunions avec les acteurs des forces de l'ordre, de la justice, du secteur social, de la santé
 - o Réunions avec les Mairies et services communaux
 - o Réunion sur les politiques publiques de lutte contre les VVF mises en place par le gouvernement (notamment la délégation à la condition féminine)
- ✓ **Les modules de formation, sensibilisations et Colloques**
 - o Réunions pour le Centre Régional de Formation de la Police Nationale – CRFPN : Formation OPJ
 - o Formation auprès des policiers municipaux avec le centre de gestion et de formation
 - o Participation et intervention au colloque du Groupe de réflexion sur la prévention des violences et les réunions de suivi
 - o Présentation de la structure, notamment du pôle Te Rama Ora, aux commandants de brigades
 - o Formation dispensées au profit des avocats inscrits au barreau de Papeete
 - o Foyer d'accueil - Uruai a tama

- ✓ **Les opérations de communication : l'APAJ a**
 - o participé à des journaux télévisés, reportages d'actualité
 - o édité, ré-édité et diffusé des supports de communication et brochures
 - o travaillé à la création d'un site internet

- ✓ **Les réunions du personnel**, qui s'organisent en alternance avec l'ensemble du personnel APAJ, ou par pôles (Te Rama Ora / Missions Judiciaires) et autres travaux liés à la gestion du personnel qu'ils soient ponctuels comme recevoir et traiter les demandes stagiaires et les candidats, ou plus réguliers comme les entretiens en tête à tête responsable – salarié, édition des bulletins de salaires, déclarations CPS, CST, médecine du travail

- ✓ **Le temps consacré à la logistique et aux infrastructures au travers de différents travaux de**
 - o réunions avec le gestionnaire et de la propriétaire de l'immeuble accueillant nos locaux
 - o préparation et réalisation du déménagement et relations avec les entreprises
 - o l'amélioration des locaux et des conditions d'accueil des victimes
 - o suivis des relations avec les entreprises (maintenance informatique, société de nettoyage, site internet, Manheim, etc)
 - o de l'indispensable travail d'archivage qui a nécessité deux (2) jours de fermetures de l'association et l'engagement de tout le personnel.